



FEDERATION FRANCAISE DES PECHES SPORTIVES

COMMISSION EAU DOUCE

Donnemain Saint Mamès le 31 mars 2020

Bonsoir à toutes et à tous

Je n'avais jamais pensé devoir annoncer une telle décision qui est contraire à tout mon engagement dans les instances de la pêche sportive en eau douce.

Lassé de tergiverser autour d'hypothèses improbables le comité directeur et moi-même avons décidé d'aller encore plus loin dans le déroulement de la fin de saison 2020 et de reporter en 2021 les épreuves suivantes en plus de toutes celles déjà reportées :

- 1- Championnat de France de pêche au coup 3ème, 2ème et 1ère division
- 2- Championnat de France individuel corpo 2ème et 1ère division
- 3- Coupe de France des jeunes, pêche au coup et pêche au Feeder
- 4- Coupe de France carpe à la grande canne
- 5- Championnat de France des clubs pêche au coup, c'est donc inutile de faire les qualificatifs en juillet
- 6- Championnat de France des clubs de pêche au Feeder

Pour les épreuves par clubs, les équipes qui se sont qualifiées en 2019 pour les épreuves de 2020, nous représenterons en 2021 si elles ne participent pas cette année.

Nous reprendrons en 2021 tous les championnats au stade où nous les avons laissés cette année, C'est donc inutile de prévoir des épreuves régionales en fin d'année.

Pour les épreuves départementales, dans certain cas le titre est important pour la vie du CD, ce sera à chacun de voir mais ces épreuves ne prendront pas la place de celles qui ont été organisées en 2019.

Bien sûr des pêcheurs auront changé de catégorie comme chaque année, des seniors seront masters et des masters seront vétérans mais on s'adaptera même si exceptionnellement le nombre de participants au D2 et D1 masters et vétérans doit être adapté.

Nous maintiendrons la fusion des D3 et régionaux pour ces catégories, (une épreuve par région administrative).

Nous souhaitons que les clubs, CD et CR qui avaient accepté les organisations cette année soient d'accord pour reprendre en 2021 sur le même calendrier et sur les mêmes parcours ce qui permettrait éventuellement à ceux qui ont fait des réservations d'hébergements de pouvoir déplacer celles-ci.

Nous allons travailler sur le calendrier 2021 en faisant le maximum pour tenir les mêmes dates chaque fois que cela sera possible pour toutes les épreuves nationales.

Internet : www.ffpsed.fr

DÉLÉGATAIRE DE POUVOIRS ET AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DES SPORTS AFFILIÉE AU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
Adresse du courrier : Jean-Luc QUERNEC 10, la Bretonnière 28200 DONNEMAIN SAINT MAMES

N° SIRET : 878 466 382 00016

Nous espérons que les clubs et les CD pourront reprendre leurs organisations locales dès le 14 juillet

Quand la pandémie sera derrière nous, nous travaillerons sur une grande compétition en individuel que nous envisageons dans la période 15 septembre / 15 octobre.

Mais dans tous les cas nous attendrons la fin de cet épisode avant de faire des annonces.

Je croise les doigts pour ne pas avoir la contrainte de toucher aux deux épreuves feeder coupes en individuel seniors et masters/vétérans ainsi que la coupe de France et le championnat des clubs corpo mais si cela s'avère nécessaire nous le ferons.

Enfin, nous n'organiserons pas les championnats du monde de pêche à la truite aux appâts naturels et le championnat du monde de pêche au feeder, deux épreuves prévues en France, avec l'espoir que la FIPSeD soit compréhensive et nous en confie l'organisation en 2021.

Aucune de nos équipes de France de pêche en eau douce ne participera aux épreuves internationales des nations en 2020.

Pour celles et ceux qui ont anticipé des réservations d'hébergements vous pouvez dès maintenant procéder à leurs annulations

Nous sommes persuadés que vous comprendrez notre décision et nous vous conseillons de bien vous protéger, même si c'est difficilement acceptable pour les amoureux de la nature que nous sommes, « RESTEZ CHEZ VOUS »

Pour le comité directeur

Jean-Luc QUERNEC

